



INTERVENTION LA CGT

Le télétravail est un moyen de protection, nous demandons, comme l'année dernière qu'il ne soit pas brutalement stoppé. Nous entrons dans une période transitoire de notre point de vue, or certains chefs de service demandent le retour immédiat en présentiel. De nouveau il n'y a pas d'uniformité dans l'application des règles sur le territoire. Il y a par exemple plusieurs versions sur le nombre de jours maximum en télétravail par semaine.

Dans le même esprit, il faut rappeler le droit aux ASA pour garde d'enfant en cas de fermeture de classe ou d'isolement de l'enfant.

Nous renouvelons notre demande d'un point sur la situation catastrophique des DOM.

Nous avons des remontés s'agissant des employeurs des personnels d'entretiens qui exigent le passe sanitaire pour intervenir sur les sites du marché UGAP. Les sites sur lesquels le passe sanitaire est exigé sont limités, nous demandons au ministère en tant que donneur d'ordre d'intervenir auprès des prestataires pour leur rappeler les règles comme expliquées dans la FAQ de la DGAFP. Il n'y a pas de raison que les personnels prestataires soient soumis à des obligations supplémentaires.

Nous avons connaissance de sites DGFIP où **la hiérarchie locale face à des collègues non vaccinés a une application restrictive des textes et ne propose pas de télétravail ou un autre poste**. Nous tenons à rappeler que nous serons aux côtés des personnels pour les défendre.

Les textes prévoient des solutions, et nous n'accepterons pas que des collègues soient sanctionnés d'une quelconque façon, il faut faire preuve de souplesse.

Nous vous avons demandé en juillet un recensement pour être dans une démarche de prévention et trouver des solutions.

Nous rappelons que nous sommes pour la vaccination, nous avons pendant des mois demandé au ministère d'organiser des vaccinations au sein des services, on sait que les opérations de vaccinations dans l'environnement professionnel fonctionnent.

Nous alertons à nouveau sur la nécessité de prendre en compte la surcharge de travail liée à la crise sanitaire, même si nous ne sommes pas en pca.

Pour toutes ces raisons, nous demandons la tenue des CHS CT à tous les niveaux.

Enfin, nous avons un problème sur l'organisation des réunions au niveau ministériel. Le passage en mode mixte entraîne la mise en place d'une jauge pour les représentants des personnels élus et mandatés qui n'est pas acceptable.

Nous avons déjà souligné que nous sommes pour l'utilisation de nouveaux outils mais dans un sens inclusif et non excluant. Nous demandons la levée de cette jauge pour les prochaines réunions.

../.. suite à télécharger

[En pièce jointe la fiche passe sanitaire du ministère](#)

[lien vers le guide ministériel d'évaluation des risques et de mise en œuvre des mesures de prévention face à l'épidémie de COVID19 mis à jour au 02/09/2021](#)

fichiers:



[Télécharger cr_covid_03092021.pdf](#) (762.35 Ko)



[Télécharger 09-2021-le_passe_sanitaire_.pdf](#) (264.48 Ko)

Public: [COVID-19](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
